

Reddition de comptes des projets d'infrastructure accélérés Structure du fichier JSON

```
Voici un exemple de la structure d'un fichier JSON pour un projet :
"groupe_projet": [
  {
    "no_groupe":,
    "organisme":,
    "investissement":,
    "investissement_futur":,
    "investissement_total":,
    "projets": [
         "no_projet":,
         "nom_projet":,
         "hyperlien":,
         "region":,
         "etat_avancement":,
         "jalon_expropriation":,
         "date_jalon_expropriation":,
         "jalon_realisation":,
         "date_jalon_realisation":,
         "jalon_environnement":,
         "date_jalon_environnement":,
         "jalon_urbanisme":,
         "date jalon urbanisme":
         "notes":
      }
    ]
  }
]
```



Description des champs

Nom du champ	Description
no_groupe	Numéro unique du groupe de projets
organisme	Organisme bénéficiaire du projet.
investissement	Investissements engagés probables en date de la dernière collecte.
investissement futur	Investissements à venir.
investissement total	Coût total des investissements prévus au projet.
no_projet	Numéro du projet inscrit dans la loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure.
nom_projet	Nom du projet qui peut être différent de celui publié au tableau de bord des
	projets d'infrastructure.
hyperlien	Les liens hypertextes sont disponibles pour les projets publiés au tableau de
	bord des projets d'infrastructure.
region	Région administrative où le projet est réalisé.
etat_avancement	État d'avancement autorisé, soit à l'étude, en planification, en réalisation et terminé comme défini ci-dessous.
	À l'étude
	Projets priorisés par un ministère ou un organisme, qui sont à l'étape de démarrage. Des sommes sont réservées au PQI afin de confirmer la pertinence de chaque projet et d'en estimer les besoins financiers et les risques.
	Dans le cas des projets majeurs assujettis à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique (Directive), la mise à l'étude et l'autorisation de réaliser un dossier d'opportunité ont fait l'objet d'une décision du Conseil des ministres.
	En planification
	Projets qui suscitent suffisamment d'intérêt et dont les informations sont assez documentées pour provisionner des sommes au PQI, mais dont le concept définitif n'a pas encore été autorisé.
	Dans le cas des projets majeurs assujettis à la Directive, le dossier d'opportunité et l'autorisation d'élaborer un dossier d'affaires ont fait l'objet d'une décision du Conseil des ministres.
	En réalisation
	Projets dont la planification est terminée, dont la réalisation est autorisée et dont le montant de l'investissement prévu est établi.
	Dans le cas des projets majeurs assujettis à la Directive, le dossier d'affaires et l'autorisation de réaliser le projet ont fait l'objet d'une décision du Conseil des ministres.
jalon_expropriation	Dernier jalon atteint de la mesure relative à l'acquisition de biens (expropriation).
date_jalon_expropriation	Date d'application de la mesure d'accélération.
jalon_realisation	Dernier jalon atteint de la mesure relative à l'occupation du domaine de l'État (droits nécessaires à la réalisation des travaux).
date_jalon_realisation	Date d'application de la mesure d'accélération.
jalon_environnement	Dernier jalon atteint de la mesure relative à l'environnement.
date_jalon_environnement	Date d'application de la mesure d'accélération.
jalon_urbanisme	Dernier jalon atteint de la mesure relative à l'aménagement et urbanisme
date_jalon_urbanisme	Date d'application de la mesure d'accélération.
notes	Informations supplémentaires concernant le projet